

Le Canard

MONTREAL, 9 DEC. 1882

Le CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centins par année, invariablement payable d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Nous le vendons aux agents huit centins la douzaine, payable tous les mois.

Vingt par cent de commission accordée à toute personne qui nous fera parvenir une liste de cinq abonnés ou plus.

Annances : Première insertion, 10 centins par ligne ; chaque insertion subséquente, cinq centins par ligne. Conditions spéciales pour les annonces à long terme.

Mons. A. H. Gervais, de Haverhill, Mass. est autorisé à prendre des abonnements.

A. FILIATREAU & Co., Editeurs-Propriétaires, No. 8 Rue Ste. Thérèse.

Boite 375.

A NOS ABONNÉS.

Comme témoignage de reconnaissance envers ceux qui ont bien voulu recevoir notre journal et comme encouragement à ceux qui désirent grossir la liste déjà nombreuse de nos abonnés, nous avons résolu d'offrir aux uns et aux autres une prime qui vaut à elle seule le prix de l'abonnement. Ce cadeau sera expédié à qui de droit aux conditions suivantes : Tous les abonnés qui nous enverront le montant qu'ils nous doivent et tous les nouveaux abonnés qui paieront d'avance pour un an, recevront un magnifique chansonnier noté de 100 pages, pourvu qu'ils nous envoient en même temps que l'argent un timbre de trois centins pour le port de la prime. Qu'on se le dise.

Silhouettes Politiques

L'HONORABLE M. CHAPLEAU

Ex-Premier Ministre de la Province de Québec.

Dans la force de l'âge, de grand air, figure hautaine et dédaigneuse, belle tête.

Los bleus le proclament un grand orateur, un homme d'état remarquable. Grand orateur, non ; tribun puissant souvent, quand il se laisse emporter par la fougue, sa qualité maîtresse. Homme d'état remarquable, pas encore ; mais peut-être le deviendra-t-il si on lui en donne le temps.

Les rouges et, depuis quelques temps, certains conservateurs nient ses qualités les plus réelles et le poursuivent de colomnies dont ils ne croient pas un mot. Ils espèrent qu'il en restera toujours quelque chose ; ce qui en restera c'est la preuve de la crainte qu'il leur inspire.

Sûr de lui et sentant sa force, M. Chapleau se prodigue. Il parle trop et trop souvent, ne dédaignant pas de répondre à l'interpellation du dernier des membres. Il a l'interpellation cruelle, insolente parfois—MM. Préfontaine, Gagnon, Irvine et autres on savent quelque chose. Son éloquence atteint quelquefois les sommets les plus élevés, mais ce souffle dure peu et M. Chapleau se perd bientôt dans des arguties d'avocats. Ainsi fut-il dans une séance de la chambre en répondant à l'Hon. M. Mercier qui demandait la nomination d'une grande commission d'enquête. Son discours, commencé par une théorie très élevée et très éloquentes des devoirs et des droits de tout ministère parlementaire, tomba vite dans des procédés d'audience.

L'opposition répète sans cesse qu'il est la doublure de M. Sénécal. Quelle ineptie ! ou plutôt quelle mauvaise foi ! M. Chapleau ne peut jouer que les premiers rôles—tantôt bien tantôt mal—mais il ne sera jamais la doublure de personne, sa personnalité est bien trop accusée ; bien trop grande est sa valeur.

Et cette valeur a été universellement reconnue en France par les principaux financiers et les hommes politiques de tous les partis. Aussi

(A continuer.)

Calino, montrant un beau couteau à son ami, l'ami le met dans sa poche en disant :

—Merci. —Pas de plaisanterie, s'écria Calino, rends-moi tout de suite mon couteau, ou je te le flanque dans le ventre.

M. Jules Simon a-t-il pu dire à l'Académie Française, aux applaudissements de tous : " Un homme d'état qui occuperait en Europe le rang élevé que tous les partis lui accordent au Canada. M. Chapleau a eu le courage de s'engager hardiment dans la vie nouvelle que lui indiquait le sentiment public : il a négocié un emprunt en France."

C'est là en effet son plus beau titre de gloire et ce qui rendra ineffaçable son passage aux affaires. Etablissement de nombreuses relations commerciales et financières avec la France en arrachant ainsi le Canada à la tutelle des seuls capitaux anglais, est un œuvre grande et patriotique ; M. Chapleau l'a conçue, l'a entreprise, les deux pays doivent lui en être reconnaissants.

Et la France l'a bien compris car tout dernièrement elle décernait à M. Chapleau la récompense réservée aux hommes les plus éminents : elle le nommait Commandeur de la Légion d'Honneur.

Dans son pays on n'en est pas encore à lui tresser des couronnes... Oh non par exemple. Mais cependant beaucoup de ceux qui crient toujours contre lui reconnaissent et sa valeur et son patriotisme.

Il a des défauts et de nombreux, car il est homme et peut-être plus que pas un.

Dans la nouvelle situation que va occuper M. Chapleau quel sera son avenir ? Ou plutôt aura-t-il un avenir et la maladie plus forte que les rouges n'arrêtera-t-elle pas bientôt son essor ?

Quoiqu'il en soit son nom est dès aujourd'hui gravé dans l'histoire de son pays.

Combien peu parmi ses adversaires auront pareille fortune !

NEMO.

Un journal modèle

L'autre jour le *Nouvelliste* nous annonçait avec aplomb qu'une messe serait célébrée par 600 prêtres, du diocèse de Montréal. C'était magnifique et cette bourde nous à bien amusés, mais nous en avons trouvé une bien plus drôle en lisant le " *Monde* " du 1er et du 2 Décembre. Ce journal n'est jamais dans l'embarras et c'est merveilleux de voir avec quel sans gêne il dit blanc et noir, sur la même question et cela du jour au lendemain. Il s'agissait des représentations de la troupe Strakosch, et le grand journal déclarait vendredi 1er Décembre que Mr. Sparrow possédait une des plus belles troupes d'opéra qu'il fut possible de voir à Montréal. Le lendemain ce n'était plus colà du tout, la même représentation dont il avait fait tant d'éloge la veille avait été plus que médiocre et la troupe ne valait rien du tout.

C'est à n'y pas croire, n'est-ce pas ? Eh ! bien c'est pourtant absolument vrai, et afin que personne ne puisse en douter le *Canard* se fait un devoir de reproduire ces deux chefs-d'œuvre sans en changer une lettre.

Voici ce que nous lisions dans le *Monde* de Vendredi 1er Décembre :

THÉÂTRE ROYAL

Delle Minnie Hauk a fait sa première apparition à Montréal hier, devant une salle comble et enthousiaste.

Le bel opéra de " *Carmon* " a été joué avec un grand succès. La célèbre prima donna s'est acquise, (sic) les sympathies de l'auditoire dès les premières notes.

Toute la représentation a été pour elle un long triomphe. A la demande générale, *Carmon* sera répété ce soir.

Delle Minnie Hauk a été bien secondée par Mlle Lititia Fritch et M. Travner dans le rôle de don José. *M. Sparrow possède en ce moment une des plus belles troupes d'opéra qu'on puisse voir à Montréal* et tous les amateurs feront bien ne pas

perdre cette occasion d'aller entendre du beau chant et de la bonne musique.

Le lendemain, Samedi 2 Décembre le *grand journal* avait changé d'idée :

THÉÂTRE ROYAL.

Carmon.

Hier soir deuxième représentation de *Carmon*. Mlle Hauk, indisposée avec certificat à l'appui, remplacée très avantageusement par Mlle Séguin Wallace. Enormément de banquettes vides, résultat de la représentation plus que médiocre de *Joué* soir. Il est temps que MM. les impresarios sachent que nous savons faire la différence entre une vessie et une lanterne, et M. Strakosch a dû s'apercevoir que notre public demande de plus que la renommée de l'impresario pour le satisfaire. A part Mesdames Séguin et Fritch qui ne sont certainement pas à leur place dans cette troupe, le reste ne vaut même pas la peine d'être mentionné. Matinée cette après-midi, Fra Diavolo. Ce soir, La Bohémienne.

On saura maintenant que le plus grand journal de Montréal (11,000 de circulation, le malheureux !) sait faire la différence entre une vessie et une lanterne, et nous lui sommes reconnaissants d'avoir bien voulu nous l'apprendre, car nous ne nous en serions jamais doutés.

CHRONIQUE.

L'Amérique qui est bien la terre de tous les prodiges est en train de traiter les femmes comme elles le méritent.

Boston va prochainement élever une statue à une femme auteur, Miss Harriett Martineau.

C'est une femme, miss Anna Whitney, qui est chargée d'exécuter la statue.

Le pauvre de notre langue n'oblige à employer cette périphrase à la place du mot " sculptrice " que nos Académiciens n'ont pas encore légitimé.

Il y a comme ça dans notre malheureuse langue des mots éternellement voués au célibat par une erreur de l'Académie. D'autres au contraire, sont bigames comme " pêcheur " qui a " pêcheuse, " et " pêcheresse ". Il est vrai qu'il s'agit de péché.

* *

Dernièrement dans certains Etats de l'Union, des femmes étaient appelées aux urnes électorales, dans d'autres on leur livre les secrets de la vieille Thémis ; il y a même quelque part un roi de Siam tout à fait dans le mouvement qui a une garde du corps entièrement composée de femmes.

Dans ce pays-là, le féminin l'emporte sur le masculin ; au Canada, c'est tout le contraire.

Il est évident que, par esprit d'imitation, nous finirons par accorder aux femmes les droits qu'elles ont pris depuis longtemps, et la Société Royale elle même, en dépit de M. Fréchotte, le sage des sages, admettra parmi ses membres, quelques académiciennes à l'œil vif et mutin.

* *

Malheureusement il est à craindre que nous manquions de tempérament et que nous tombions dans l'exès.

Ce jour-là, les femmes qui auront envahi toutes les administrations nous mettront ignominieusement à la porte.

De là, réforme nécessaire, des lois entraînant la réforme de la grammaire.

Les hommes n'auront plus qu'à se promener ; de temps en temps un orateur parlera contre le despotisme des femmes et proposera une grève mais sans grande conviction. Je ne vois pas pourquoi les périodes déclamatoires des conférencières en jupon

excitent la fureur de la plus vilaine moitié du genre humain.

Ces dames ne demandent qu'à partager les travaux masculins : c'est d'un bon petit cœur.

Laissez-les donc faire : d'abord ça les empêchera de se plaindre ; et puis pendant ce temps-là les hommes se reposeront et s'occuperont de chiffons.

Ce sera pour un grand nombre une distraction qui ne manquera pas de charmes, et nous en connaissons plus d'un à qui la chose ira à merveille.

Les pieds d'un charcutier

Tout le monde connaît M. Cizol le charcutier de la rue St Laurent, mais ce que l'on ne connaît pas aussi bien, c'est l'infâme plaisanterie dont il a été victime la semaine dernière. M. Cizol était tranquillement assis chez lui à lire ses journaux quand deux jeunes gens bien mis se présentèrent à son comptoir

—Pourrions-nous avoir des pieds de cochon ? lui demandèrent-ils.

—Mais certainement messieurs, répondit l'honnête charcutier heureux d'avoir à servir des clients aussi distingués. Et aussitôt il s'empressa de mettre devant eux un plat rempli d'excellents pieds de cochon, cuits à point et dignes de tomber sous la dent du gourmet le plus raffiné. Ce fut aussi l'opinion de nos deux jeunes gens qui eurent bientôt vidé le plat qu'on venait de leur offrir, et qui sans demander leur compte firent mine de vouloir brûler la politesse à ce pauvre charcutier. Celui-ci voulut réclamer :

—Mais, messieurs, dit-il, vous me devez cinquante cents et j'espère que vous ne partirez pas avant de m'avoir payé.

—Comment nous te devons cinquante cents ! cela ne sera pas long et nous allons te montrer la couleur de notre monnaie.

En disant ces mots ils tombèrent sur ce pauvre M. Cizol et lui administrèrent une raclée des mieux conditionnées et prirent la fuite.

L'infortuné se releva, ouvrit sa porte et avisant deux hommes de police qui se promenaient majestueusement sur le trottoir, il les appela à son aide :

—Hommes de paix ! leur cria-t-il, hommes de paix ! on a mangé mes pieds !

—On a mangé vos pieds ?

—Oui, messieurs on m'a mangé mes pieds et on ne me les a pas payés.

—Cependant, ajouta l'un des constables en lorgnant les pieds de l'honnête commerçant, il me semble que vos pieds sont parfaitement intacts.

—Mais mes pieds de cochon, espèce de *musfles* que vous êtes !

Un immense éclat de rire fut la seule réponse qu'obtint le malheureux victime, et ceux qui l'ont battu coururent encore.

A la gare d'Hochelega, l'immortel Orléan, rencontre un avocat de Montréal et la conversation suivante s'engage entre eux :

Clovis — Ce pauvre Fontaine ne pourra donc pas être enterré à St Hyacinthe.

L'avocat — Comment ?

Clovis — Eh ! non, le curé s'y oppose et cela va s'en doute occasionner un second procès Guibord.

L'avocat — Mais pourquoi ne veut-on pas l'enterrer ?

Clovis — Il n'est pas encore mort !

Le mauvais plaisant a pris la fuite immédiatement après cette réponse et l'avocat furieux offre ses services professionnels gratuitement pendant 10 ans à celui ou cel

portera le dit Clovis

CAL.